

DEFINITIONS :

Commande ou Réservation ou Location : Achat des services

Services : Hébergement locatif ou emplacement

Hébergements : Tente, caravane, résidence mobile de loisirs et habitation légère de loisirs.

ARTICLE PREMIER – CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve à toute location d'hébergement ou d'emplacement sur le terrain du Camping Les Castors 17500 Saint Simon de Bordes (« Le prestataire ») aux clients non professionnels (« Le Client »), sur son site internet, en vente directe « au comptoir », par courrier ou par e-mail.

Les caractéristiques principales des Services sont présentées sur le site internet : www.campingcastors.com

Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'un Service est la seule responsabilité du Client. Les coordonnées du Prestataire sont les suivantes :

Camping Les Castors
8, Rue Clavelaud
17500 Saint Simon de Bordes

Ces conditions s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, et notamment celles applicables pour d'autres circuits de commercialisation des Services.

Les Conditions Générales de Vente sont accessibles à tout moment sur le site internet et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contractuel.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du prestataire constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Dans les conditions définies par la loi informatique et libertés et le règlement européen sur la protection des données, le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition à l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité à :

Camping Les Castors
8, Rue Clavelaud
17500 Saint Simon de Bordes

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente et les avoir acceptées en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de commande en ligne ou sur la fiche de réservation d'emplacement ou le contrat de location d'un hébergement ainsi que des conditions d'utilisation du site internet : www.campingcastors.com

Ces Conditions Générales de Vente pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur sur le site internet à la date de passation de la Commande.

ARTICLE 2 – RESERVATIONS

- **La réservation d'un emplacement nu** ne pourra être prise en compte qu'après réception d'un règlement d'arrhes représentant 50% du montant total du séjour : **25% au moment de la réservation et 25% supplémentaires maximum 30 jours avant l'arrivée.**

Le solde du séjour (les 50% restants) est à régler en totalité le jour de l'arrivée. Les dépenses annexes supplémentaires devront être soldées au maximum la veille du départ.

- **La réservation d'un mobil-home** ne pourra être prise en compte qu'après réception d'un règlement d'arrhes représentant 50 % du montant total du séjour : **25% au moment de la réservation et 25% supplémentaires maximum 30 jours avant l'arrivée.**

Le solde du séjour (les 50% restants) est à régler en totalité le jour de l'arrivée. Les dépenses annexes supplémentaires devront être soldées au maximum la veille du départ.

Si le second règlement de 25% d'arrhes ne nous parvient pas dans le délai indiqué, le camping se réserve le droit d'annuler la réservation et de proposer l'hébergement / l'emplacement à la location.

Le gestionnaire se réserve le droit de changer d'emplacement ou de mobil-home tout en restant à minima dans la même catégorie que celle réservée. Les souhaits particuliers (ex : numéro d'emplacement ou de mobil-home précis, ombragé ou ensoleillé, etc.) doivent être signalés à la réservation mais ne font pas l'objet d'une garantie d'obtention de notre part. Ils sont pris en considération et nous les satisfaisons dans la mesure du possible et de nos disponibilités. Si le/les souhait(s) n'a/n'ont pu être satisfait(s), aucune réclamation ne sera recevable.

Le gestionnaire se réserve le droit de proposer la location de mobil-homes pour un nombre de nuits minimum : 2 nuits en basse et moyenne saison et 3 nuits en haute saison et à certaines périodes telles que les vacances scolaires et les fériés.

Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la Commande et de signaler immédiatement toute erreur.

La Commande ne devient effective qu'après notre confirmation écrite (email ou courrier) et dès réception du contrat de location ou de la fiche de réservation dûment complété(e) et signé(e) ainsi que des arrhes demandées.

Toute Commande passée sur le site internet : www.campingcastors.com constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et le Prestataire.

Toute Commande est nominative et ne peut, en aucun cas être cédée.

ARTICLE 3 – TARIFS

Les Services proposés par le Prestataire sont fournis au tarif en vigueur sur le site internet : www.campingcastors.com au moment de l'enregistrement de la Commande par le Prestataire. Les tarifs s'entendent TTC avec un taux de TVA de 10 % ou 20 % applicable au jour où ils ont été déterminés. Les tarifs tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par le Prestataire. Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiquée sur le site internet www.campingcastors.com, le prestataire se réservant le droit, en dehors de cette période de validité, de modifier les prix à tout moment. Ils ne comprennent pas

les frais de traitement et de gestion, qui sont facturés en supplément, dans les conditions indiquées sur le site internet www.camping castors.com et calculées préalablement à la passation de Commande.

Le paiement demandé au Client correspond au montant total de l'achat, y compris ces frais.

Une facture est établie par le Prestataire et remise au Client lors de la fourniture des Services commandés.

Le montant du séjour sera calculé d'après les dates mentionnées sur le contrat de location ou la fiche de réservation.

ARTICLE 4 – PAIEMENTS

Les paiements effectués par le Client ne sont considérés comme définitifs qu'après encaissement des sommes dues par le Prestataire.

Pour toute réservation intervenant moins de 15 jours avant la date d'arrivée, le règlement total de la location est dû.

Le non-paiement du solde à la date prévue entraînera de plein droit la nullité du contrat sans mise en demeure préalable.

Tout retard de paiement donnera lieu à l'application, à titre de dommages et intérêts, d'une clause pénale de 15% de la somme impayée. Le client reconnaît accepter expressément la présente clause.

Toute modification ultérieure du taux de TVA applicable ou du montant de la taxe de séjour, survenue entre le moment où les tarifs ont été déterminés et la facturation du séjour, entraînera une modification corrélative du prix TTC ou de la taxe de séjour, ce que le client accepte sans réserve.

En outre, le Prestataire se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la fourniture des Services commandés par le Client et/ou de suspendre l'exécution de ses obligations.

Aucun frais supplémentaire, supérieur aux coûts supportés par le Prestataire pour l'utilisation d'un moyen de paiement ne pourra être facturé au Client.

ARTICLE 5 – FOURNITURE DES PRESTATIONS

5.1 MISE A DISPOSITION ET UTILISATION DES PRESTATIONS :

Jours d'arrivée et de départ libres (vous pouvez arriver ou partir n'importe quel jour de la semaine).

- **Les mobil-homes** sont disponibles à partir de **16** heures et jusqu'à **19** heures le jour de l'arrivée (18 heures en basse saison).

A votre arrivée, vous devez contrôler l'inventaire et l'état des lieux du bien loué et nous informer de toute anomalie constatée dans les **24** heures. Passé ce délai, il ne pourra plus en être tenu compte.

Les locations doivent être libérées avant **10** heures le jour du départ. Elles devront être rendues dans le même état de propreté qu'à l'arrivée.

En cas de départ en dehors des heures d'ouverture de la réception, le camping effectuera l'état des lieux et inventaire du bien loué seul et les dépôts de garantie seront restitués par courrier au plus tard dans les **10** jours suivants le départ ou seront détruits avec l'accord préalable du client.

- **Les emplacements** sont disponibles à partir de **14** heures et jusqu'à **19** heures le jour de l'arrivée (18 heures en basse saison). Ils doivent être libérés avant **12** heures (midi) le jour du départ. Ils devront être rendus dans le même état de propreté qu'à l'arrivée.

5.2 DEPOTS DE GARANTIE :

5.2.1 Un premier dépôt de garantie de 200€ par mobil-home est demandé à l'arrivée et restitué au départ après inventaire et état des lieux du bien loué, déduction faite éventuellement des frais de détérioration, selon l'état des lieux laissé. Si le montant des pertes excède le montant de la caution, le locataire s'engage à régler le préjudice après l'inventaire de sortie. Le propriétaire s'engage à justifier du montant nécessaire à la remise en état du logement. En cas de non règlement amiable, c'est le tribunal d'instance du lieu de situation de la location qui est compétent.

5.2.2 Un second dépôt de garantie de 50€, 60€ ou 70€ en fonction du type de mobil-home réservé sera demandé à l'arrivée pour couvrir les éventuels frais de remise en état de propreté. En fin de séjour, le locatif et sa parcelle doivent être restitués en parfait état de propreté. Le nettoyage du bien loué est à la charge du locataire sauf si celui-ci a réglé la prestation Ménage de fin de séjour.

Ces cautions ne constituent pas une limite de responsabilité et ne doivent pas être considérées par le locataire comme une participation au paiement du solde du séjour.

ARTICLE 6 – RETARD, INTERRUPTION OU ANNULATION DE SEJOUR PAR LE CLIENT / LE PRESTATAIRE

Si vous devez retarder votre arrivée ou annuler votre séjour, merci de nous en informer au plus tôt par téléphone et de nous le confirmer par écrit (email ou courrier recommandé). Seule la date d'envoi de l'email ou du courrier recommandé fait foi pour prendre en compte votre demande et non pas la date de l'appel.

6.1 RETARD :

En cas de retard dont nous n'aurions pas été avisés, la location réservée est maintenue durant 24 heures après la date d'arrivée. Passé ce délai, le gestionnaire se réserve la possibilité de disposer de la location ou de l'emplacement et le solde du séjour sera entièrement dû quel que soit le motif de ce retard.

Toute modification de la date d'arrivée ou de départ initialement convenue qui raccourcirait le nombre de nuits prévu doit être effectuée au plus tard trois mois avant la date d'arrivée initiale. Passé ce délai, le montant des nuits déduites sera facturé au Client.

6.2 INTERRUPTION DE SEJOUR :

Lorsque le séjour est commencé, il n'y a pas de remboursement ou déduction possible pour cause de départ anticipé, qu'elle qu'en soit la raison (catastrophes naturelles, épidémies, maladies, etc.).

6.3 ANNULATION :

6.3.1 En cas d'annulation plus de trois mois avant votre date d'arrivée, les arrhes versées vous sont restituées, déduction faite des frais de réservation non remboursables.

En cas d'annulation de votre réservation **moins de trois mois** avant votre date d'arrivée, les arrhes versées nous restent acquises quel que soit le motif.

En cas d'annulation de votre réservation **moins de 15 jours** avant la date d'arrivée ou si vous ne nous présentez pas à cette date pour honorer votre réservation confirmée, les arrhes versées nous restent acquises et le solde du séjour sera entièrement dû (déduction faite des taxes de séjour), quel que soit le motif.

6.3.2 Par dérogation au paragraphe 6.3.1, dans l'hypothèse où le Client serait contraint d'annuler intégralement le séjour en raison de mesures gouvernementales ne permettant pas aux participants de se déplacer (confinement local, interdiction de déplacement), alors même que le terrain de camping est en mesure d'exécuter son obligation de les accueillir, le Prestataire émettra un avoir correspondant aux sommes versées par le Client à titre d'arrhes, déduction faite des frais de gestion (art.3) qui resteront acquis au Prestataire.

Cet avoir, non remboursable et non cessible, sera valable **12 mois** à compter de la date d'annulation du séjour.

AUCUN REMBOURSEMENT N'EST EFFECTUE PAR LE CAMPING, SEULE L'ASSURANCE ANNULATION PEUT INTERVENIR.

Sur votre contrat de location figure l'engagement à souscrire (ou non) à l'assurance annulation de la FFCC que nous proposons.

Le coupon d'adhésion et les conditions de remboursement détaillées sont jointes à cet envoi.

Merci de retourner vous-même votre adhésion et son règlement directement à la FFCC dont l'adresse figure sur le coupon.

6.3.3 Le Prestataire se réserve le droit, en cas de problèmes répétés ou de désaccords avérés avec un Client, de ne pas accepter de réservations futures de la part de ce Client.

ARTICLE 7 – RESPONSABILITE DU CLIENT

7.1 RESPONSABILITE CIVILE :

Le Client hébergé sur un emplacement ou dans un hébergement doit obligatoirement être assuré en responsabilité civile. Une attestation d'assurance pourra être demandée au Client avant le début de la prestation.

7.2 VEHICULES ELECTRIQUES :

Le branchement à des fins de recharge de tous véhicules électriques ou hybrides sur les installations du camping (bornes ou Mobil-Homes) est **formellement interdit**. La responsabilité des clients qui ne respectent pas cette interdiction sera directement engagée en cas de sinistre. La Direction se réserve le droit d'engager des poursuites en cas de non-respect.

7.3 ANIMAUX :

Les animaux domestiques sont acceptés sous la responsabilité de leur maître et sur présentation de leur carnet de vaccination à jour. Les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories sont interdits (Art. L211-12 Code Rural et la Pêche Maritime).

7.4 REGLEMENT INTERIEUR :

Un règlement intérieur est affiché à l'accueil et peut être envoyé au Client par courrier ou par e-mail sur demande.

Le Client est tenu d'en prendre connaissance et de le respecter.

ARTICLE 8 – RESPONSABILITE DU PRESTATAIRE – GARANTIE

Le Prestataire garantit le Client, conformément aux dispositions légales et sans paiement complémentaire, contre tout défaut de conformité ou vice caché, provenant d'un défaut de conception ou de réalisation des Services commandés.

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra informer le Prestataire, par écrit, de l'existence de vices ou défauts de conformité dans un délai maximum de **5 jours** à compter de la fourniture des Services.

Le Prestataire remboursera ou rectifiera ou fera rectifier (dans la mesure du possible) les services jugés défectueux dans les meilleurs délais et au plus tard dans les **30** jours suivant la constatation par le Prestataire du défaut ou du vice. Le remboursement s'effectuera par crédit sur le compte bancaire du Client ou par chèque adressé au Client.

La garantie du Prestataire est limitée au remboursement des Services effectivement payés par le Client et le Prestataire ne pourra être considéré comme responsable ni défaillant pour tout retard ou inexécution consécutif à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence française.

Les Services fournis par l'intermédiaire du site internet : www.campingcastors.com du Prestataire sont conformes à la réglementation en vigueur en France.

ARTICLE 9 – DROIT DE RETRACTATION

Les activités liées à l'organisation et la vente de séjours à une date déterminée ou à une période spécifiée ne sont pas soumises au délai de rétractation applicable à la vente à distance.

ARTICLE 10 – PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Le Prestataire, rédacteur des présentes, met en œuvre des traitements de données à caractère personnel qui ont pour base juridique :

- Soit l'intérêt légitime poursuivi par le Prestataire lorsqu'il poursuit les finalités suivantes :
 - La prospection,
 - La gestion de la relation avec ses clients et prospects,
 - L'organisation, l'inscription et l'invitation à des événements du Prestataire,
 - Le traitement, l'exécution, la prospection, la production, la gestion, le suivi des demandes et des dossiers clients,
 - La rédaction d'actes pour le compte de ses clients,
- Soit le respect d'obligations légales et réglementaires lorsqu'il met en œuvre un traitement ayant pour finalité :
 - La prévention du blanchiment et du financement du terrorisme et la lutte contre la corruption,
 - La facturation,

- La comptabilité.

Le Prestataire ne conserve les données que pour la durée nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées ainsi que dans le respect de la réglementation en vigueur.

A cet égard, les données des Clients sont conservées pendant la durée des relations contractuelles augmentées de 3 ans à des fins d'animation et prospection, sans préjudice des obligations de conservation ou des délais de prescription.

En matière de prévention du blanchiment et du financement du terrorisme, les données sont conservées 5 ans après la fin des relations avec le Prestataire. En matière de comptabilité, elles sont conservées 10 ans à compter de la clôture de l'exercice comptable.

Les données des prospects sont conservées sur une durée de 3 ans si aucune participation ou inscription aux événements du Prestataire n'a eu lieu. Les données traitées sont destinées aux personnes habilitées par le Prestataire.

Dans les conditions définies par la loi informatique et libertés et le règlement européen sur la protection des données, les personnes physiques disposent d'un droit d'accès aux données les concernant, de rectification, de limitation, de portabilité, d'effacement.

Les personnes concernées par les traitements mis en œuvre disposent également d'un droit de s'opposer à tout moment, pour des raisons tenant à leur situation particulière, à un traitement des données à caractère personnel ayant comme base juridique l'intérêt légitime du Prestataire, ainsi que d'un droit d'opposition à la prospection commerciale.

Elles disposent également du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont elles entendent que soient exercés, après leur décès, les droits mentionnées ci-dessus

- Par courrier électronique à l'adresse suivante : contact@campingcastors.com
- Ou par courrier à l'adresse postale suivante : Camping Les Castors accompagnée d'une copie d'un titre d'identité signé.

8, Rue Clavelaud

17500 Saint Simon de Bordes

Les personnes concernées disposent d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

ARTICLE 11 – PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le contenu du site internet www.campingcastors.com est la propriété du Prestataire et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

En outre, le Prestataire reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les photographies, présentations, études, dessins, modèles, prototypes, etc., réalisés (même à la demande du client) en vue de la fourniture des Services au Client. Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites études, dessins, modèles et prototypes, etc., sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Prestataire qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

ARTICLE 12 – DROIT APPLICABLE – LANGUE

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 13 – LITIGES

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat ou de vente conclues en application des présentes Conditions Générales de Vente pourraient donner lieu, concernant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre le Prestataire et le Client seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Le client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir, en cas de contestation, à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends.

Il peut notamment avoir recours gratuitement au médiateur suivant : CM2C

ou par e-mail : cm2c@cm2c.net
14 rue Saint Jean
75017 Paris

ARTICLE 14 – INFORMATION PRECONTRACTUELLE – ACCEPTATION DU CLIENT

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa Commande, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations et renseignements visés aux articles L111-1 à L111-7 du code de la consommation, outre les informations requises en application de l'arrêté du 22 octobre 2008 relatif à l'information préalable du consommateur sur les caractéristiques des hébergements locatifs en hôtellerie de plein air et en particulier :

- Les caractéristiques essentielles des Services, compte tenu du support de communication utilisé et des Services concernés ;
- Les prix des Services et des frais annexes ;
- Les informations relatives à l'identité du Prestataire, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte ;
- Les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ; les fonctionnalités du contenu numérique, et le cas échéant, à son interopérabilité ;
- La possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige ;
- Les informations relatives, aux modalités de résiliation et autres conditions contractuelles importantes.

Le fait pour une personne physique (ou morale) de commander sur le site internet www.campingcastors.com emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Prestataire.